

N° **30** Avril 2021

Rapport d'activité 2020

SOMMAIRE

- 1 MOT DU PRÉSIDENT
- 2 LES ACTIONS 2020
- 5 LA VEILLE SOCIALE
- 6 LA DEMANDE D'ASILE
- 7 HABITAT SOCIAL ET SANTÉ
- 8 L'INSERTION PRO
- 9 TARMAC EMPLOI
- 10 L'ACTIVITE RH

- 11 LE RAPPORT FINANCIER ET PATRIMOINE

COMITÉ DE RÉDACTION

Monsieur **ROUAULT**, Président
Monsieur **PARIS**, Directeur Général
Monsieur **LE FORESTIER**, DGA
Madame **LEVER**, Directrice RH

2020 devait être festif à TARMAC avec la finalisation du projet associatif, la refonte du site internet, la fin des chantiers, des déménagements et plusieurs inaugurations qui auraient permis à tous de se rencontrer.

Mais la COVID est passée par là avec en résultat, un confinement total du 17 mars au 10 mai et un autre "allégé" du 30 octobre au 14 décembre. En mars il fallait prendre sur soi pour retourner au travail et je ne saurais trop féliciter tous ceux qui l'ont fait dans un contexte d'incertitude vis à vis de l'épidémie accentuée par le climat médiatique. Ainsi TARMAC a pu remplir ses missions dans l'intérêt des accueillis confinés dans les sites hébergement, les logements ou la rue. Les contraintes étaient un peu moindres en fin d'année mais les accueillis étaient toujours confinés dans les différentes structures avec tout le cortège de tensions, de violences engendrées par ce nouveau mode de vie.

De plus, les démarches administratives ont été très ralenties pour ne pas dire bloquées entraînant la détresse de certains de nos accompagnés. Vous avez fait face à ces nouvelles situations alors qu'il était difficile de se rencontrer, d'échanger en présentiel.

Une autre conséquence, et non des moindres, est que nous assistons à une accentuation de la pauvreté remarquée très rapidement par les associations distribuant l'aide alimentaire et confirmée depuis par tous les professionnels du social. Cette accentuation des besoins se fait déjà sentir et notre effectif salarial a augmenté de plus de 10 % pour accompagner différentes mesures dont l'AVDL, l'IML, les Maisons Relais, le SIAO.

Il est probable malheureusement que ce ne soit que le début ; les demandes seront plus fortes et il nous faudra faire face.

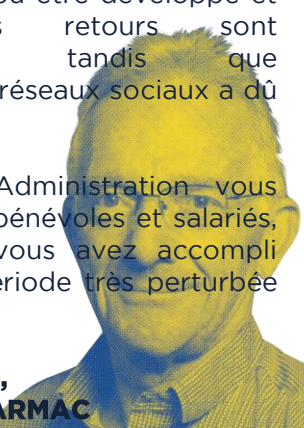
Pour en revenir à nos inaugurations, celle du Viaduc a eu lieu le 5 octobre en présence du Préfet, du président du Conseil Départemental, du maire du Mans, de la DDCS et de la Mancelle d'habitation ; du fait des normes sanitaires, j'étais le seul membre du Conseil d'Administration. Pour la Maison Relais allée Cité Roger, le 8 octobre et pour notre nouveau siège le 15 octobre, les invités étaient les mêmes sauf le bailleur social qui était Sarthe Habitat. Ce 15 octobre se tenait également notre Assemblée Générale avec une petite vingtaine de membres cotisants. Tous ces événements auraient dû se faire en présence de tout ou partie des bénévoles et salariés de TARMAC, mais...

Le projet associatif terminé devait être expliqué aux différentes équipes ; malheureusement cela a été rendu quasi impossible. Les encadrants ont pu bénéficier de cette présentation et ont commencé à traduire ce projet en plans d'action mais la démarche a également été très perturbée.

Le site Web a pu être développé et les premiers retours sont encourageants tandis que l'ouverture aux réseaux sociaux a dû être reporté.

Le Conseil d'Administration vous remercie tous, bénévoles et salariés, pour ce que vous avez accompli durant cette période très perturbée et perturbante.

Yves ROUAULT,
Président de TARMAC



LES ACTIONS 2020

Crise du COVID 19

La crise fait basculer des milliers de personnes dans la précarité



Dans le sillage de la crise sanitaire liée à l'épidémie de Covid-19, les crises économique et sociale qui frappent le pays ont un impact conséquent sur la vie de nombreux Français. Une augmentation de la précarité est déjà perceptible, et de nouveaux publics font leur apparition dans les dispositifs de TARMAC.

Depuis des mois, l'association est pleinement mobilisée pour leur venir en aide.

Destructions d'emplois, pertes de revenus, augmentation de la demande d'aide alimentaire... Les conséquences de la crise sanitaire sont considérables et touchent de plus en plus de monde, y compris des proches, des voisins. Des personnes qui, jusqu'à présent, étaient sur le fil... et qui ont basculé dans la précarité.

En France, plus de 9 millions de personnes vivent sous le seuil de pauvreté et plus de 8 millions se trouvent en situation de précarité alimentaire. Publié fin septembre par le Secours populaire, le dernier baromètre de la pauvreté apporte un éclairage sur l'évolution de la précarité en 2020 : selon ce sondage réalisé par l'institut Ipsos, un Français sur trois (33 %) a subi une perte de revenus depuis le confinement, même si les dispositifs d'activité partielle et d'arrêts de travail pour garde d'enfants ont servi d'amortisseurs.

Un renfort des dispositifs de TARMAC

Cette hausse de la précarité se traduit par une augmentation des besoins. Familles avec enfants en situation de précarité, travailleurs précaires, saisonniers ou intérimaires, retraités et étudiants... Effectivement, on observe l'arrivée de nouvelles personnes pour des demandes d'aide relatives aux besoins fondamentaux, comme l'accès à l'alimentation, à l'hébergement ou à l'hygiène. Pour faire face à la diversité des situations, nous avons adapté et renforcé tous nos dispositifs : aides alimentaires, maraudes, accueil de jour, centres d'hébergement d'urgence ou encore accompagnement pour l'accès au logement. Il faut en effet agir vite. Objectifs : limiter les dommages et éviter que la crise sociale ne se transforme en crise humanitaire.

L'association peut compter sur la mobilisation des partenaires du territoire, des professionnels et des bénévoles. L'organisation de la solidarité se déroule efficacement quand la population participe, quand on constate un engagement pluriel, avec des dons, du bénévolat, du mécénat, l'implication des collectivités et de l'Etat pour créer des établissements, des services, etc.



Grâce à la complémentarité de ses missions, notre association est capable d'apporter des réponses à l'ensemble des enjeux. Nous ne pourrions le faire qu'avec les moyens donnés et la confiance qu'on continuera de nous accorder.

LES ACTIONS 2020

Marquée par une crise sanitaire sans précédents, l'association TARMAC a maintenu son activité grâce aux concours des salariés et des bénévoles. En 2020, l'association a repensé son projet associatif et a mis en application une nouvelle politique de communication à destination du grand public et des entreprises.

Veille sociale

- Le Viaduc. Lancement d'un nouveau dispositif d'hébergement d'urgence et d'accueil de jour pour les familles en situation de précarité.
- Hôtel : baisse de la mobilisation des nuitées hôtelières consécutive à l'ouverture du Viaduc en septembre 2020.
- Halte Mancelle et Flambée : poursuite de l'activité et préparation avec la DDSCS d'un projet d'élargissement des créneaux d'accueil de la Halte Mancelle et de renforcement de l'offre de service dans une perspective d'insertion à horizon 2021.
- Noguès : travail sur la fermeture du site au 15 mars 2021, réorientation du public en hôtel, basculement du 115 en soirée au SIAO et au VIADUC. Acquisition du site par Le Mans Métropole Habitat (LMMH) pour ouverture d'un hébergement d'urgence public mixte janvier 2022 après appel à projets pour choix du nouveau gestionnaire.
- Poursuite du plan hiver à Saint-Liboire jusqu'au 31 mars 2021 (15 places hommes) et 5 chambres hôtels jusqu'à fin juin 2021.
- SIAO : renforcement du 115 par de nouvelles plages horaires en soirée et pérennisation week-end, réorganisation de la mission de la captation de logements privés avec l'équipe IML de la Plateforme, difficultés importantes depuis plusieurs mois sur le SI-SIAO, poursuite du projet expérimental « SIAO-emploi », renforcement de la mission infirmière sur une fonction de coordination de parcours complexe.

Demande d'asile

- HUDA Siège : déménagement sur site Sablons, transfert de l'accompagnement de ménages sur 28 places hôtel (perspectives de

transformation en appartements diffus en 2021).

- HUDA Mariette collectif et diffus : présentation à la DDSCS d'un projet immobilier pour l'HUDA collectif (rénovation du bâtiment et équipement Mariette ou transfert sur un autre site) janvier 2020. Etude en lien avec le SDIS. Accélération des flux de prises en charges avec nécessité d'adapter l'organisation et les moyens. Déploiement de la mission d'une nouvelle maîtresse de maison sur le diffus.
- CADA : déménagement sur site Sablons

Habitat social et santé

- CHRS "Gironde" : préparation du nouveau projet d'établissement et emménagement sur le site de Sargé début juin 2021. Le site comprendra les LHSS (15 places), le CHRS collectif (19 places) et la plateforme d'accompagnement Habitat Social et Santé (HSS).
- LHSS : augmentation des places d'hébergement collectif, expérimentation des LHSS "Hors Les Murs" sur 18 mois.
- Maisons Relais : 16 places MR Bonnetable (travaux de réhabilitation en cours avec SH et le CCAS de Bonnetable), 17 places MR Le Mans avec augmentation des places à 25 au 1er trimestre 2022 (collectif 23 places + 2 places en diffus) (travaux à prévoir avec Sarthe Habitat fin 2021 sur le site "Cité Roger")
- Déploiement de l'activité d'intermédiation locative (IML) avec des bailleurs privés et un soutien de la DDSCS et de la collectivité du Mans.
- Extension et déploiement de l'activité d'accompagnement : augmentation de l'activité CSAPA / TARMAC par la captation d'un 7e logement, développement du dispositif "jeunes parents" en lien avec Sarthe Habitat, mise en place du dispositif "Les Invisibles" avec la Mission Locale et Inalta (5 logements pour 6 places), les logements d'accompagnements des réfugiés AFPA, création d'un dispositif "accompagnement des auteurs de violences conjugales" avec le SAAJ et le SPIP

LES ACTIONS 2020

Insertion professionnelle et formation

- Entrée dans la démarche SEVE EMPLOI DURABLE, programme d'une année de formation des équipes pour développer la médiation vers les employeurs et permettre davantage l'accès à l'emploi durable. Matière pour œuvrer à un projet de Pôle pour les différentes équipes.
- Chantier d'insertion « Les Jardins de Vaujoubert » : évolution de l'équipe, poursuite de l'activité.
- Auto-Ecole sociale : renforcement au deuxième semestre 2020 avec un moniteur supplémentaire, difficultés depuis dernier trimestre 2021 car interdiction de la

formation de code en groupe, transformation en Visio, poursuite de cours de conduite. Orientations qui se poursuivent via CARBURPERA et Pôle Emploi.

- Décollage Projets : poursuite de l'activité.
- PLIE : poursuite de l'activité avec des prospections d'employeurs qui permettent de placer en emploi des personnes suivies (notamment dans le cadre d'un travail partenarial avec le CHS d'Allonnes).



LA VEILLE SOCIALE

Gérer les urgences sociales

Les services de la veille sociale sont en « première ligne » face à l'exclusion : ils jouent un rôle décisif dans le repérage des personnes sans abri et dans l'initiation d'un parcours vers l'autonomie.

L'activité du SIAO : insertion et urgence



SIAO Insertion. En 2020, le SIAO a suivi 1650 dossiers (soit 2 770 personnes) (+8,70% par rapport à 2019). Après plusieurs années d'augmentation de l'activité (+15-20% par an), l'activité tant à se stabiliser depuis 2019.

Caractéristiques du public (tendances) : public hors union européenne, homme sans enfant (56%), moins de 18 ans, sans ressources (33%) avec le RSA (36%).

SIAO Emploi. Ce dispositif a été mis en place dans le cadre du Plan Pauvreté en mai 2020. La coordonnatrice de parcours a pour mission d'informer et d'orienter les personnes sur les dispositifs d'insertion professionnelle présents sur le territoire.

Caractéristiques du public (tendances) : 84 personnes ont été accompagnées après une évaluation : 19 dossiers sans suite; 3 jeunes 16-25 ans, 4 personnes RQTH, 33 personnes sans ressources, 19 RSA, 12 Pôle Emploi.

La mission de coordination « santé ». Coordonner, évaluer, repérer les situations médicales.

609 ménages suivis, 115 personnes suivies, 380 entretiens (moyenne : 3.19 entretiens / famille).

Le SIAO – urgence (115). Numéro d'urgence pour une mise à l'abri de personnes en grande(s) difficulté(s).

Le 115 a comptabilisé 28 019 demandes d'hébergement (+65% par rapport à 2019). Cette augmentation s'explique par la création de places supplémentaires tout au long de l'année. Le nombre de réponses positives augmentent en proportion (90 % des demandes).

Le SIAO volet « aller vers ». 53 personnes entretenues, dont 12 femmes et 39 hommes et 2 couples sans enfants, soit 134 entretiens. 49% du public originaire de France, 47% « hors union européenne ».

L'activité d'hébergement d'urgence : Noguès. 49 places à Noguès (17 places dans le foyer, 32 places en modulaires). Jusqu'au 15 mars 2020, accueil de familles. En suivant, accueil de personnes isolées 24h/24 (lié aux conditions sanitaires). A partir du 1^{er} juin, le foyer a été affecté au Centre d'Hébergement Spécialisé (CHS).

Caractéristiques du public (tendances) : CHS COVID moyenne de 9 personnes accueillies par mois.

L'activité d'hébergement d'urgence : en logement. Accueil de 12 familles (13 adultes et 18 enfants) sur le Mans et son agglomération (Le Mans, Coulaines et Allonnes).

L'activité de la Halte Mancelle (dont la maraude). La Halte Mancelle accueille toute personne en grande difficulté sociale, ayant dormi dehors ou dans un centre d'hébergement d'urgence. Les prestations : restauration matin et midi, douches, vestiaires, laveries, consultations médicales.

4 885 repas servis contre 5 432 repas en 2019. 7 867 passages, 399 nouvelles demandes. Caractéristiques du public (tendances) : hommes entre 25 et 34 ans, français (54%).

La maraude : 10 bénévoles, 3 à 4 fois par semaine (2 bénévoles par soir), de 20h à 23h, sur le Mans, complémentarité avec la Croix Rouge, distribution de denrées alimentaires.

L'activité de la Flambée. L'accueil de jour « La Flambée » est un lieu de sociabilité, d'échange et d'abri dans la journée avec pour objectif de favoriser le lien social.

En 2020 : 2 bénévoles, une salariée, 134 personnes accueillies (moyenne de 26,60 passages par jour).

L'activité du Viaduc : hébergement d'urgence et accueil de jour. Le dispositif a ouvert le 14 septembre 2020.

L'hébergement d'urgence. Taux d'occupation de 95%, 188 admissions et 98 départs. Public : familles et personnes victimes de violence(s).

L'accueil de jour « familles » (Halte + Viaduc). Capacité de 99 places + 140 bénévoles. 8 732 repas, 247 douches, 164 consultations médicales.

LA DEMANDE D'ASILE

Accompagner les demandes d'asile

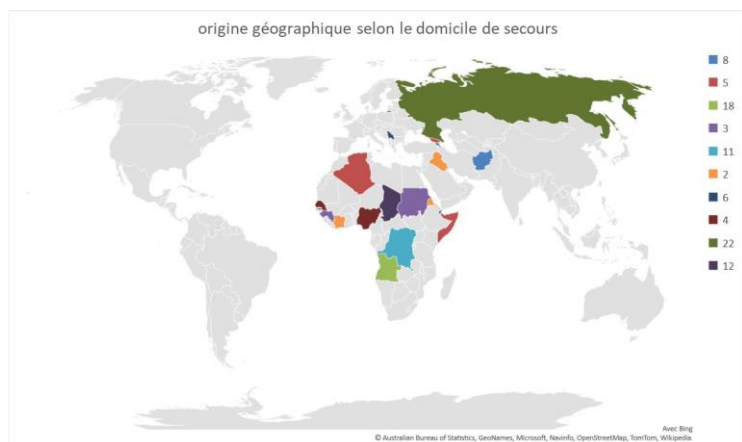
Le Centre d'Accueil pour Demandeurs d'Asile (CADA) et l'Hébergement d'Urgence pour Demandeurs d'Asile (HUDA) sont spécifiquement réservés aux personnes étrangères ayant déposé une demande d'asile en France.

L'activité du CADA : 100 places

Le CADA est un établissement dont le mode d'hébergement est exclusivement en logements diffus répartis sur les communes du Mans, de Coulaines et du Lude.

Nous avons accueilli sur l'année 2020 : 129 personnes soit 41 ménages. 32 ménages ont quitté le CADA en 2020 et nous avons réalisé 52 admissions pour un taux d'occupation de 93.63% contre 86% en 2019.

Près de 25% des demandeurs d'asile accueillis sont russophones au CADA en 2020, et 8% proviennent d'Afghanistan et du Soudan. On notera une augmentation sensible du nombre de personnes d'origine angolaise en 2020, tendance déjà amorcée en 2019.



En 2020, un travail important a été mené pour maintenir le taux d'indus des personnes déboutées dans les valeurs inscrites au cahier des charges du CADA. Au 31.12.2020, le taux d'indus déboutés était de 2,54% et de 1,90% pour les bénéficiaires d'une protection internationale.

L'activité de l'HUDA familles : 100 places.

L'HUDA, basé au 41 Boulevard Winston Churchill au Mans est un établissement dont le mode d'hébergement est exclusivement en logement répartis sur les communes du Mans, de Coulaines, d'Allonnes et de Château du Loir.

Nous avons accueilli 153 personnes sur l'HUDA diffus, soit 21 ménages dont 12 familles et 8 personnes isolées.

Présence marquée de demandeurs d'asile d'Afrique subsaharienne pour près de 55% des personnes accueillies contre 33% l'année passée. Les dominantes restent identiques, à savoir le Congo et l'Angola mais aussi les personnes originaires de Russie ou des ex-pays de l'union soviétique pour 22% d'entre eux.

Le taux d'indus est passé de 16 % au 01.01.2020 à 7% au 31.12.2020 avec la répartition suivante, 4 personnes indues déboutés en long séjour, et 3 personnes indues statutaires.

L'activité de l'HUDA Mariette : 108 places.

Cette structure accueille des hommes seuls. Elle se compose au 31.12.2020 d'un établissement d'accueil collectif de 50 places situé au Mans ainsi que de 11 logements diffus en co-hébergement situés au Mans pour une capacité totale de 108 places.

En 2020, 157 personnes ont été accueillies au sein du dispositif HUDA dédié aux personnes isolées. Le taux d'occupation de ce dispositif est en net recul par rapport aux années précédentes. Il a été de 85,6% en 2020 contre près de 97% les années précédentes.

En effet, la situation sanitaire nous a contraints à geler les accueils en accord avec la DDSC, l'OFII et l'ARS sur le dispositif d'hébergement collectif pendant 4 mois en raison des cas répétés de Covid avérés. L'établissement collectif de l'HUDA a connu 3 situations de cluster Covid entre Avril et Août 2020. De plus, au 1er trimestre 2020, les délais d'orientations de l'OFII étant anormalement longs, ce gel des accueils est intervenu alors que 9 places étaient encore vacantes.

L'activité de l'HUDA hôtel : 28 places.

Le dispositif Hôtelier de l'HUDA, déjà existant au sein de l'association a connu une mutation d'importance au cours de l'année 2020. En effet, celui-ci avait historiquement toujours été intégré au BOP 177 de la Veille sociale et sa gestion était jusqu'alors assurée par les services du SIAO - 115.



L'HABITAT SOCIAL ET SANTE



Héberger et accompagner

Les actions de l'association sur les champs du logement, de l'hébergement sont diversifiées et complémentaires pour permettre de bénéficier d'un parcours résidentiel et social qui correspond aux attentes et besoins.

Dans le cadre de la négociation du Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens, le Pôle habitat Social et Santé voit son offre de service et son organisation modifiés et évolués : diminution de places en CHRS Collectif, augmentation de l'accueil en diffus et de l'accompagnement hors les murs, ouverture de places en maison relais. L'année 2020 est une année transitoire dans la mise en œuvre de ce nouveau schéma.

L'activité des Lits Halte Soins Santé

Etroitement lié au fonctionnement du CHRS, les Lits Halte Soins Santé se sont installés transitoirement sur le site de l'Etape, en attendant que des travaux d'adaptation réalisés par Sarthe Habitat aboutissent sur le site « Gironde » où 3 dispositifs seront réunis en juin 2021 (LHSS collectif, CHRS collectif, Plateforme d'Accompagnement).

Sur l'année 2020 : 68 demandes d'admission, dont 36 du Centre Hospitalier, 34 personnes accueillies, 83% des personnes sont d'origine étrangère. Taux d'occupation de 76% (inadéquation du site Etape avec les besoins des personnes).

L'activité du CHRS : 201 places

AU 01.01.2019 : 216 PLACES CHRS

- 74 places en CHRS collectif (10 St-Victor + 64 places Accueil Cenoman)
- 117 places en CHRS diffus
- 25 places en CHRS Hors Les Murs



AU 01.01.2020 : 201 PLACES CHRS

- 29 places en CHRS collectif (10 St-Victor + 19 places Accueil Cenoman)
- 134 places en CHRS diffus
- 38 places en CHRS Hors Les Murs

En 2020 le CHRS a accompagné 382 personnes pour un taux d'occupation de 93% (identique en 2019). Le nombre d'accueil a été moins important que les années précédentes du fait de la situation sanitaire (gel des entrées / sorties pendant les confinements, refus des personnes...). 19 % des usagers en diffus ont été relogés (logement autonome et/ou accompagné).

Caractéristiques du public (tendance) : augmentation du nombre de femmes accueillies en collectif, 39% des effectifs ont entre 18 et 25 ans sans ressources. La durée de séjour se réduit à 8 mois (en moyenne) (difficultés de sortie pour les jeunes de moins de 25 ans et les personnes vieillissantes).

L'activité de l'AVDL : classique, DALO, réfugiés

Le nombre de mois mesures réalisées : 607 mois / mesures (+ 62% d'augmentation par rapport à 2019).

L'activité de l'accompagnement « Jeunes Parents »

En partenariat avec Sarthe Habitat, le dispositif vise le public âgé de moins de 25 ans avec de jeunes enfants (logement accompagné). 14 familles ont été accompagnées : 16 enfants et 18 adultes.

L'activité de « sas réfugiés »

Une convention de partenariat a été signée entre l'AFPA, l'association TARMAC et la Plateforme Talents Migrants. Capacité de 7 places / démarrage en décembre 2020 : 4 hommes accueillis.

L'activité du FAJ

Le Fonds d'Aide aux Jeunes est un dispositif d'accompagnement social global des jeunes de moins de 25 ans. 18 mesures (contre 28 en 2019).

L'activité du SAAJ

Mesures d'accompagnement prescrites par le SAAJ. 9 personnes accompagnées en 2020 (contre 4 en 2019). Durée de l'accompagnement : 4 mois.

L'activité des hébergements CSAPA

Le dispositif CSAPA ALT est issu d'une convention entre le CSAPA de l'association Hygiène Sociale de la Sarthe et TARMAC. 7 logements (contre 5 en 2019). 12 personnes présentes, âge moyen de 40 ans, 88% d'occupation.

L'activité de l'IML

L'intermédiation locative est un dispositif qui permet de sécuriser et simplifier la relation entre le locataire et le bailleur privé grâce à l'intervention d'un tiers social (TARMAC). Démarrage fin 2019. Au 31 décembre 2020 : 25 personnes logées, 28 logements avec bailleurs privés.

L'activité des maisons relais

Les maisons relais de TARMAC (Bonnetable et Le Mans) ont une capacité de 33 places. La maison relais du Mans a ouvert le 1^{er} juin 2020. En 2020 : 12 personnes accueillies sur Bonnetable, 15 personnes sur le Mans. Public âgé de plus de 50 ans.

L'activité des « invisibles » (Mission Locale, TARMAC, INALTA)

Action innovante visant à accompagner les jeunes en « allant vers » : repérer, accompagner et coordonner. 116 jeunes repérés, 8 personnes mobilisées (1% d'abandon) 4 mois d'accompagnement.

L'INSERTION PROFESSIONNELLE ET FORMATION

Insérer par & dans l'emploi

L'emploi est un levier incontournable pour accéder à l'autonomie. L'association propose un accompagnement socioprofessionnel des personnes éloignées de l'emploi.

L'activité des Ateliers d'Aide à la Vie Active (AVA)

Les ateliers AVA proposent des activités de remobilisation par le travail (deux activités : plateforme multi-activités et bâtiment / seconde œuvre).

40 personnes ont été accueillies. Le taux d'occupation est de 65% en 2020 contre 97,7% en 2019. Ce taux d'occupation ainsi que cet écart entre l'activité agréée (prévue) et l'activité réalisée s'explique par le contexte lié à la COVID, principalement par la période de confinement (fermeture des ateliers pendant 3 mois) et secondairement le nombre de places limitées dans les ateliers afin de respecter les gestes barrières (moins d'usagers par atelier).

Caractéristiques du public (tendances) : majorité d'hommes, résidant sur la ville du Mans, âgés entre 45 et 59 ans.

L'activité des Jardins de Vaujoubert (chantier d'insertion)



Le chantier d'insertion « Les Jardins de Vaujoubert » de TARMAC existe depuis 2002. L'activité support à

l'insertion est le « maraîchage biologique ». Ses missions : insertion sociale et professionnelle de personnes en difficultés ; la production et la distribution de légumes cultivés en agriculture biologique ; collaborer avec le secteur professionnel et participer au développement de l'agriculture biologique, (action sociale, réseau agriculture bio, mutualisation ...).

En 2020, 32 salariés ont fréquenté le chantier d'insertion, soit une moyenne de 13,26 ETP sur l'année (en deçà des 15ETP prévu, conséquence des confinements).

Caractéristiques du public (tendances) : majorité d'hommes entre 26-50 ans, résidant sur la Ville du Mans.

Le chiffre d'affaires diminue de 16 K€ par rapport à 2019 (perte de la vente sur les marchés liée à la crise sanitaire). Malgré tout, on notera le maintien du nombre d'adhérents et des recettes issues de la vente de paniers aux particuliers.

L'activité de l'auto-école sociale

L'auto-école sociale permet à des publics en difficulté(s) d'obtenir le permis de conduire. L'auto-école sociale accompagne les bénéficiaires du RSA (20 places). Nous avons développé une nouvelle activité avec Pôle Emploi, notamment. 5 mois d'arrêt en 2020 induit par la crise sanitaire.

En 2020, nous avons accompagné 40 personnes. 30% des personnes présentées ont obtenu leur code, 58% des personnes présentées ont obtenu leur permis de conduire.

Caractéristiques du public (tendances) : Majorité de femmes, résidant sur la ville du Mans, âgées entre 26 et 45 ans.

L'activité de « Décollage Projet »

Décollage Projet est une action démarrée en 2019. Dédiée aux bénéficiaires du RSA sarthois, elle a pour objectifs : évaluer les freins et les atouts à l'emploi, construire un parcours d'insertion personnalisé.

En 2020, nous avons réalisé 361 mois / mesures (97% d'occupation), soit 81 personnes. Majorité de prescriptions proviennent des assistantes sociales de secteur. La durée moyenne d'accompagnement est de 4 mois.

Caractéristiques du public (tendances) : Majorité de femmes, résidant sur l'agglomération du Mans (Nord-campagne), entre 46 et 55 ans.

L'activité de l'action d'accompagnement d'un public PLIE

Ce dispositif a été mis en place par Le Mans Métropole pour accompagner les personnes qui rencontrent des difficultés dans leur insertion professionnelle. Le public : adultes de plus de 26 ans (hors RSA), résidant sur le Mans Métropole.

En 2020, 472 personnes ont été suivies contre 400 agréées. 270 admissions.

Caractéristiques du public (tendances) : majorité d'hommes âgés de 36 à 45 ans. La durée moyenne d'accompagnement est de 9 mois. 77% des orientations proviennent des chantiers d'insertion. Sortie : 54 % abandon, 28% emploi durable, 18% formation de plus de 6 mois.



TARMAC EMPLOI

Une entreprise d'insertion

L'entreprise de travail temporaire d'insertion (ETTI) a pour objet social exclusif l'accompagnement et l'insertion socioprofessionnelle des personnes en difficulté via des missions de travail temporaire.

L'année 2020 : en quelques chiffres



- L'entrée dans notre 4^e année d'activité
- Entre 1500 et 2100 heures d'intérim par mois
- Entre 20 et 30 intérimaires en poste
- 18 clients actifs en 2021
- Un vivier de 54 candidats suivis par la chargée de recrutement et d'insertion
- 4 permanents pour encadrer la structure
- 24 sorties positives sur les 3 dernières années (CDI, CDD, formation, intérim classique)

Notre mission RH

Nos prérequis de recrutement :

- Exprimer une réelle motivation
- Ponctualité et sérieux
- Envie d'apprendre
- Mobilité

Notre plus value RH pour nos intérimaires et nos clients :

- Un diagnostic de situation et un suivi RH fort
- Des recherches de solutions aux freins (mobilité, garde d'enfants, hébergement ...)
- Des actions de formations sur des métiers en tension
- Un accompagnement lors des sessions de recrutement avec le candidat chez le client
- Un rôle de « coaching » : valoriser ou aider à créer les CV, entraîner aux entretiens d'embauche, transmission des codes professionnels (savoir être)
- Une construction du projet professionnel tripartite entre le client / recruteur, l'intérimaire et TARMAC EMPLOI.

Les axes de travail 2020/2021

- Identification d'une nouvelle stratégie de développement avec la prospection de nouvelles cibles : secteurs AGRO, Industriel, BTP, tertiaire.
- Identification d'une nouvelle stratégie de

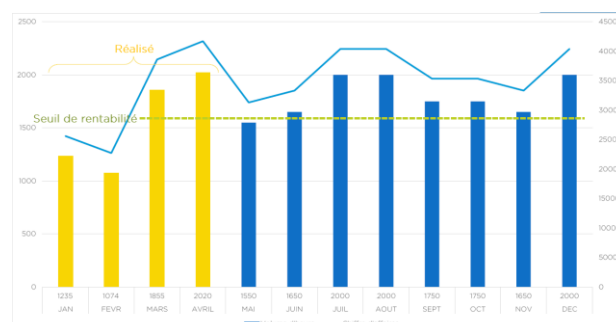
recrutement en créant du lien avec les partenaires de l'IAE du territoire, Pôle Emploi, Mission Locale, le PLIE et autres structures référentes

- Mise en place d'un « flash recrutement » avec toutes les actualités de postes à pourvoir
- Refonte des équipes en place avec l'arrivée d'expert métiers : assistantat de gestion, chargée de recrutement, développement commercial ...
- Refonte des procédures internes de fonctionnement de la structure
- Création de tableaux de bord RH, commerciaux, financiers alimentés tous les mois
- Création d'une page LinkedIn TARMAC EMPLOI avec 586 abonnés : plan de communication pour valoriser les parcours
- Mise en place de partenariat avec ARTUIS Intérim et APPROLIANCE
- Intégration des clauses sociales des marchés publics

L'évolution de l'activité

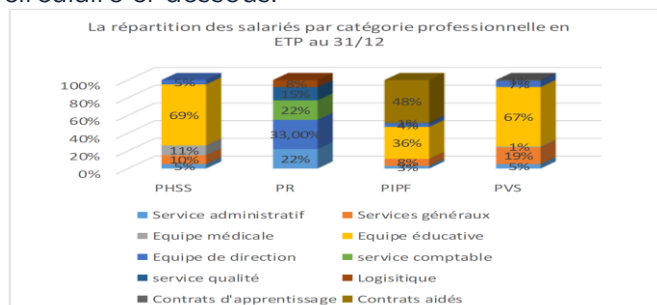


Les projections

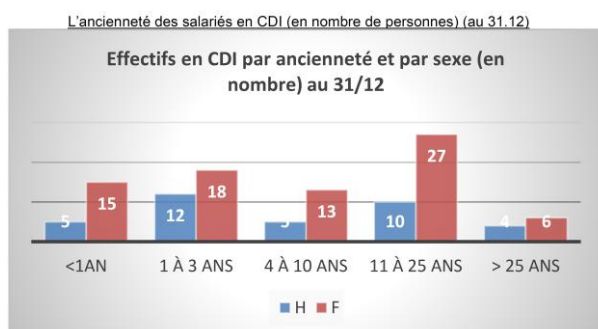


L'ACTIVITE RH

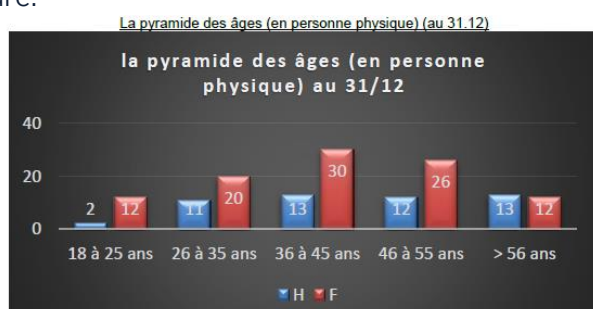
Au 31 décembre 2020, l'association TARMAC comptait 151 salariés (CDI, CDD et emplois aidés), soit 122,01 ETP. La répartition par catégorie professionnelle est illustrée par le diagramme circulaire ci-dessous.



L'effectif de TARMAC a augmenté de 13% par rapport à 2019. Selon les pôles, la répartition du personnel est différente mais les équipes socio-éducatives sont majoritaires. En 2020, nous avons eu un contrat PEC et au 31/12 nous comptabilisons 17 contrats d'insertion (CDDI).



Sur 2020, la moyenne de l'ancienneté chez les cadres est de 8.95 ans et de 6.21 ans pour le personnel non cadre.



L'âge moyen est de 43 ans. La majorité de nos salariés sont des femmes entre 36 et 45 ans. Nous avons plusieurs nouvelles recrues qui rejoignent nos équipes à la sortie de leur cursus de formation. Cette année, nous avons favorisé les contrats d'apprentissage.

La formation

En 2020, 1800 heures de formations sur le plan de formation ont été dispensées.

Parmi ces heures de formations, 82 heures de formations obligatoires ont été consacrées à la sécurité des salariés ; notamment la manipulation des extincteurs sur feux réels et le recyclage des SST. Cette année, comme ces dernières années, plusieurs formations dans le plan de formation pour maintenir le salarié dans l'emploi ou l'adapter à son poste de travail ont été dispensées (1718 heures soit 95%) telles que des formations comme « Gestion de crise », « Animer des instances de participation avec les personnes accueillies », « Gestion des entretiens professionnels », « Harcèlement sexuel et agissements sexistes au travail », « Musicothérapie », « Sensibilisation à l'approche systémique, ...Un salarié a suivi une formation de surveillant de nuit de 203 heures dans le cadre d'une reconversion professionnelle et d'adaptation à son nouveau poste.

14 formations sur le plan de formation dispensées sur l'année 2020 85 stagiaires formés 1800 heures de formations

Les axes majeurs qui conduisent notre action de formation professionnelle ont été les suivants :

- La sécurité des professionnels
- Les dispositifs individuels
- L'adaptation au poste et/ou développement des compétences liées à l'évolution professionnelle
- L'adaptation des compétences liées aux orientations stratégiques
- L'accompagnement des professionnels dans les mutations internes.

Nous pouvons rajouter à ce tableau trois formations sur du hors plan de formation dont ont bénéficié 18 salariés.

Les risques professionnels

Le document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels (DUERP) est un document qui recense l'évaluation des risques professionnels existant au sein d'une structure.

L'élaboration de ce document nécessite une transcription et une mise à jour des résultats de l'évaluation des risques professionnels. L'employeur doit faire figurer dans ce document les types de dangers, d'agents ou de produits dangereux (amiante, bruit, etc...) ou les types d'activités (manutentions de charges, etc...).

Il convient donc d'identifier les risques puis de les analyser. Ce travail a débuté en 2016 et évolue avec l'ouverture des dispositifs qui implique la mise en place de nouveaux DUERP. La constitution d'un groupe de pilotage, incluant des membres de la commission SSCT permet de mettre en place des actions de prévention.

LE RAPPORT FINANCIER ET PATRIMOINE

L'équilibre financier est reconduit en 2020 avec un résultat excédentaire de (+) 3 520 €, contre 27 102 € en 2019 (-87,01 %).

On constate une nette évolution des produits d'exploitation (+) 1 503 157 euros (soit +16,53%), s'expliquant par la création de nouveaux dispositifs (Centre d'Hébergement Spécialisé COVID, IML, Maison Relais...), des aides exceptionnelles liées à la situation sanitaire et le renfort des dispositifs « veille sociale » pour protéger les plus précaires.

L'équilibre financier du pôle veille sociale est atteint au global avec un excédent de (+) 18 588 €. On note une évolution des missions du SIAO, une augmentation des dépenses hôtelières avec le prolongement de la trêve hivernale en 2020, la création du Viaduc (hébergement d'urgence et accueil de jour familles).

Les dispositifs de la demande d'asile (HUDA, CADA, hôtel HUDA) réalisent un résultat de (-) 11 386 €. On souligne un déficit de 12 436 € sur le CADA impacté par des pénalités financières de 2018 des services de l'Etat.

Les services du pôle habitat social et santé réalise un excédent de (+) 74 754 €. Ces dispositifs ont connu une profonde mutation par application de la politique du logement d'abord (réduction des ressources CHRS, créations de dispositifs de logements accompagnés, renfort des moyens d'accompagnement « hors les murs »...).

L'année 2020 est marquée par un contexte économique fragile pour le pôle insertion avec un déficit de (-) 63 340 €. Cette situation s'explique par un arrêt de l'activité induit par les confinements successifs. Nous remarquons des pertes de chiffre d'affaires sur les Jardins de Vaujoubert et sur l'auto-école sociale.

Les ratios des charges les plus importantes en 2020 pour l'association TARMAC. Les achats de matières premières, fournitures et matériaux pour les ateliers AVA, Vaujoubert mais aussi les énergies (eau, électricité, gaz) pour les hébergements collectifs et diffus.

Cette dépense représentait 10,97 % des charges en 2019 contre 12,58 %.

Les dépenses d'hôtel représentent 926 559,24 € (+34,73% par rapport à 2019).

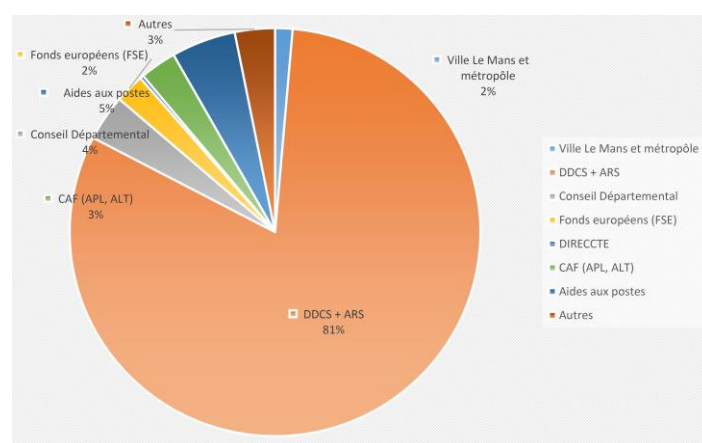
La masse salariale reste la principale dépense de l'association. Elle s'élève à un montant de 4 619 981 € en 2020 (soit + 855 112 euros par rapport à 2019). Cette charge d'exploitation représente plus de 51% des dépenses totales.

Enfin, les dotations aux amortissements et provisions représentent également 2.48 % des charges permettant d'assurer les charges structurelles d'aménagement/ travaux et les risques éventuels.

On y trouve également les engagements « fonds dédiés » pour 7,70 % des provisions qui sont en augmentation de 316 063 euros par rapport à l'année précédente.

Sur les comptes de bilan, il est à noter une augmentation des actifs de l'association de 2 063 387 € induit par l'acquisition des locaux boulevard Winston Churchill au Mans (siège, TARMAC EMPLOI, HUDA, CADA) et l'augmentation des fonds dédiés (fonds versés en 2020 utilisables en 2021).

La répartition des financements en 2020



Quelques chiffres sur la fonction patrimoine :

- 4 agents et 1 responsable
- Plus de 500 dépannages
- 180 logements
- 2 sites en propriété TARMAC

The background is a dark navy blue, decorated with various colorful brushstrokes in shades of lime green, yellow, and blue. These strokes are of different shapes, including loops, dots, and lines, creating a playful and artistic feel.

TARMAC
VERS PLUS DE DIGNITÉ !

FAIRE
gagner
CEUX QUI
N'ONT RIEN
A PERDRE

WWW.TARMAC.ASSO.FR